



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC... N° 917 du 21 FEVRIER 2025

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'information générales - fondé en 2004 | Prix : 250 F CFA

GABON :

EBOMAF fait parler son génie sur le tronçon Ntoun-Cocobeach

P.5



5ème République

Mieux comprendre le fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée nationale ?

P.3

TOGO

Les meilleurs volontaires de l'année 2024 honorés pour leur engagement exceptionnel

P.5



TOGO :

Lancement officiel du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2)

P.6



Jusqu'au
30 MARS 2025



AVEC **DJAMA**, ON EST **ENSEMBLE**

snb.tg





COMMUNIQUÉ DE LA CEET

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle qu'elle enregistre depuis la soirée du 11 février 2025 des perturbations dans la fourniture de l'énergie électrique en raison des travaux de maintenance sur le gazoduc de WAPCo. Ces perturbations se sont intensifiées ce 12 février 2025 à partir de 10H 30 suite à la perte de la tension provenant du Nigéria.

Les moyens de production électrique de la CEET ont été immédiatement mobilisés afin de minimiser les perturbations dans la fourniture d'électricité.

Les équipes techniques de la CEB, de la CEET et de Transmission Company of Nigeria sont à pied d'œuvre pour la restauration du système électrique. En attendant le rétablissement de la tension provenant du Nigéria et la normalisation de la fourniture de l'électricité, des interruptions de service seront observées dans certaines zones du réseau de distribution.

La Direction Générale de la CEET présente ses excuses à sa clientèle pour les désagréments occasionnés et la remercie pour sa compréhension.

Lomé, le 12 février 2025

LA DIRECTION GENERALE

5ème République :

Mieux comprendre le fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée nationale ?

Le 15 février dernier, le Togo a franchi une nouvelle étape dans l'évolution de ses institutions en organisant ses premières élections sénatoriales. Avec la mise en place du Sénat, le paysage législatif du pays connaît une transformation majeure. Mais quel sera le rôle de cette nouvelle chambre par rapport à l'Assemblée nationale ? En quoi ces deux institutions sont-elles complémentaires ?

Deux chambres, deux missions spécifiques

L'Assemblée nationale, composée de députés élus au suffrage universel direct, représente directement la population. Elle est chargée de voter les lois, de contrôler l'action du gouvernement et d'examiner le budget de l'État. Elle joue également un rôle clé dans l'adoption des grandes orientations politiques du pays.

Le Sénat, quant à lui, est constitué de représentants des collectivités locales et d'autres personnalités désignées. Il est conçu comme une chambre de réflexion et de pondération. Sa mission principale est

d'examiner les lois votées par l'Assemblée nationale, d'apporter un second regard sur les textes législatifs et de représenter les intérêts des collectivités territoriales dans le processus de décision.

Une collaboration pour renforcer la gouvernance

Avec l'instauration du bicamérisme, le processus législatif togolais devient plus rigoureux. Désormais, les lois devront être examinées et validées par les deux chambres avant leur adoption définitive. En cas de désaccord, des mécanismes de conciliation seront mis en



place, l'Assemblée nationale ayant toutefois le dernier mot en cas de blocage persistant.

Le Sénat jouera également un rôle clé dans la stabilité institutionnelle, en évitant des changements législatifs précipités et en assurant une meilleure prise en compte des réalités locales. Il pourra également formuler des propositions de loi et

donner son avis sur des sujets majeurs touchant au développement du pays.

L'entrée en fonction du Sénat marque une étape importante dans l'évolution démocratique du Togo. Cette nouvelle structure vise à améliorer la qualité des lois, renforcer la représentation des collectivités locales et consolider la gouvernance du

pays.

Avec cette réforme, le Togo s'inscrit dans la logique d'un Parlement plus équilibré, où le débat législatif gagne en profondeur et en efficacité. Les prochains mois permettront d'observer les premiers effets de cette nouvelle configuration institutionnelle et son impact sur la vie politique et économique du pays.

Esclavage et colonisation :

Le Togo salue une reconnaissance historique de l'Union Africaine

Le Togo salue une avancée majeure dans la reconnaissance des injustices historiques subies par l'Afrique. Réunie en session ordinaire le 16 février dernier à Addis-Abeba, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine a adopté une décision qualifiant l'esclavage, la colonisation et la déportation de crimes contre l'humanité et de génocide contre les peuples africains. Cette résolution, initiée par le Togo, marque une étape historique dans la quête de justice pour l'Afrique et sa diaspora et s'inscrit dans le cadre du thème de l'année 2025 de l'Union Africaine consacré à la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations.

Dans une déclaration publiée après l'adoption de cette décision, le ministre togolais des Affaires étrangères a salué un moment crucial pour la mémoire et la justice. Il a rappelé que cette reconnaissance constitue une avancée significative pour le continent et un signal fort envoyé à la communauté internationale. En qualifiant ces faits de crimes contre l'humanité, l'Union Africaine affirme que les souffrances infligées aux peuples africains ne peuvent être oubliées et que des mesures doivent être prises pour réparer ces injustices.

Cette reconnaissance revêt une importance capitale à plusieurs niveaux. Elle consacre d'abord le droit des peuples africains à la justice, en leur garantissant que ces faits ne seront ni minimisés ni effacés de l'histoire. Elle ouvre également la voie à des discussions internationales sur la question des réparations, sujet longtemps évité par de nombreux États et institutions. Enfin, elle représente une opportunité de renforcer l'enseignement de l'histoire africaine, afin que les générations futures prennent conscience de ces



traumatismes et de leurs impacts sur le développement du continent.

L'adoption de cette décision n'est cependant qu'une première étape. Son application nécessitera des mesures concrètes pour lui donner une portée effective. L'Union Africaine pourrait ainsi mettre en place un mécanisme de suivi chargé d'étudier les modalités de mise en œuvre de cette reconnaissance. La tenue d'un sommet international sur les

réparations est également envisagée, afin d'explorer les formes que pourrait prendre la justice réparatrice en faveur des peuples africains et de leur diaspora. En parallèle, un plaidoyer pourrait être mené auprès des instances internationales, notamment l'ONU et la Cour internationale de justice, pour que cette reconnaissance soit élargie à l'échelle mondiale.

Avec cette initiative, le Togo affirme son engagement

pour la justice historique et la défense des droits des peuples africains. La décision adoptée par l'Union Africaine ouvre un nouveau chapitre dans la reconnaissance des traumatismes subis par l'Afrique et dans la lutte pour une réparation juste et équitable. Elle permet également au continent de réaffirmer son unité et sa détermination à faire entendre sa voix sur la scène internationale.

Autonomisation des femmes :

L'Axe Lomé-Canberra se renforce

La coopération entre le Togo et l'Australie est au beau fixe. Mardi 18 février dernier, Le Premier ministre Victoire Dogbé a échangé avec Bérénice Owen-Jones, Haut-Commissaire d'Australie auprès des Togo.

L'objectif pour Bérénice Owen-Jones est de réaffirmer la volonté de son pays de renforcer les liens avec le Togo.

« Nous avons discuté des actions à mener pour approfondir notre collaboration, en particulier dans le domaine agricole et

pour l'autonomisation des femmes. Nous nous engageons à travailler plus étroitement et de façon optimiste aux côtés du gouvernement togolais, pour le renforcement des capacités humaines », a-t-il expliqué au terme de l'audience.

L'Australie se positionne comme le sixième plus grand pays au monde. Le pays possède une économie diversifiée, reposant sur les services, l'industrie minière et l'agriculture. C'est un Pays-continent situé en Océanie.



Résilience climatique :

L'appui de la BOAD au Togo



La résilience climatique et d'adaptation aux changements climatiques au Togo, se présente comme une lutte permanente. La Terre de nos aïeux a bénéficié d'un appui significatif de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) il y a quelques jours.

L'information est rendue publique mardi 18 février dernier, par l'approbation par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) du projet axé sur le « Renforcement de la

résilience des communautés vulnérables dans les zones à haut risque climatique et de catastrophes ».

Il s'agit d'un financement de 17 milliards FCFA sous forme de dons. Le projet vise à améliorer les services d'information climatique, les systèmes d'alerte précoce multi-aléas et les mesures d'adaptation locales.

La mise en œuvre couvre une période de cinq (5) ans, et sera assurée par

l'Agence nationale de protection civile (ANPC), sous l'égide du ministère de la sécurité et de la protection civile.

Soulignons que les initiatives pour renforcer la résilience climatique face aux catastrophes et aux aléas naturels se multiplient au Togo. L'élaboration du Schéma national d'analyse et de couverture des risques ainsi que le lancement des travaux de construction d'un centre national d'opérations d'urgence témoigne de cela.

MF

Pont de Tchitchira Maison à Kantè

Les travaux de construction avancent



Les travaux de construction du pont de Tchitchira Maison à Kantè, dans la préfecture de la Kéran vont bon train. Un état d'avancement, constaté mardi 18 février par une délégation du ministère en charge du désenclavement et des pistes rurales.

Le projet se décline en la construction d'un pont mixte acier-béton de type Unibridge, dont l'érection se fera sur le fleuve Kéran, avec une longueur de 102,60 m, une largeur de 11 m et une hauteur de 14,85 m.

Ces ouvrages s'inscrivent dans un vaste programme de construction de 21 ponts mixtes modulaires dans le pays. Objectif, accélérer le développement socio-

économique du milieu rural, en facilitant l'accès aux services de base et l'écoulement des produits sur les marchés.

C'est le groupement français Matière qui pilote les travaux. Il est appuyé par des ingénieurs et techniciens locaux. Le rapport d'état mentionne que les travaux s'achèvent le mois prochain

Bouraïma Kanfitine Tchédé Issa, ministre en charge du désenclavement et des pistes rurales, lors de cette visite de terrain a exhorté l'entreprise en charge des travaux à accélérer les travaux pour livrer l'infrastructure dans les plus brefs délais.

Mis à part cet ouvrage, la préfecture de la Kéran vera la construction à Koutougou, dans la commune Kéran 3 d'un autre.

MF

TOGO :

Les meilleurs volontaires de l'année 2024 honorés pour leur engagement exceptionnel

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours « Meilleur volontaire de l'année 2024 » s'est tenue ce 20 février 2025. Organisée par l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), cette distinction met en avant l'engagement exceptionnel des volontaires qui, par leur dévouement et leur altruisme, contribuent au développement de leurs communautés d'accueil.

Depuis sa création en 2016, ce concours national vise à célébrer les talents et l'implication des volontaires togolais dans divers secteurs tels que la santé, l'éducation, l'environnement, l'assainissement, la justice et l'équité de genre. Pour cette édition 2024, onze lauréats ont été distingués dans deux catégories : « Meilleur volontaire de l'année » et « Meilleure femme volontaire de l'année ».

Dans la catégorie du Meilleur volontaire de l'année, c'est Souleymane Sade, technicien en anesthésie et réanimation au Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Sotouboua, qui a remporté la première place. Son dévouement dans la préparation des patients aux opérations, ainsi que son travail en réanimation, notamment pour les nouveaux-nés et les cas critiques d'anémie, lui ont valu les honneurs. Apprécié pour son accueil chaleureux et sa disponibilité, il s'est vu attribuer un chèque de 1 000 000 de

francs CFA.

Du côté du Meilleur volontaire femme de l'année, c'est Robertine Hounsinou Donsi qui s'est imposée. Scientifique rigoureuse et bienveillante, elle est une révélatrice de résultats d'analyses médicales, contribuant ainsi à accélérer les traitements. Son engagement exemplaire a été salué par l'octroi d'une moto flambant neuve et d'un ordinateur portable

Un engagement salué

Le Directeur général de l'ANVT, Dr Omar Agbangba a tenu à rendre hommage aux lauréats et à tous les volontaires togolais : « Vous êtes la preuve vivante que le volontariat est un levier puissant de développement et de transformation sociale. Votre engagement, votre sens du devoir et votre persévérance inspirent et élèvent notre nation tout entière », a-t-il déclaré.

Il a également exprimé sa gratitude envers les



partenaires institutionnels, notamment l'Union européenne, le PNUD, France Volontaires et Carrefour International, qui soutiennent activement le volontariat au Togo.

De son côté, Yawotse Vovor directeur de cabinet, représentant du ministre du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes a quant à lui souligné le rôle essentiel des volontaires dans la construction d'un Togo plus solidaire et dynamique : « Chers volontaires, vous êtes les héros du quotidien. Là où il y a un besoin, vous répondez

présents. Là où surgit un défi, vous apportez des solutions. Par votre engagement, vous insufflez un nouvel espoir aux communautés, soutenez les plus vulnérables et contribuez activement au développement de notre pays », a-t-il dit.

Le volontariat, un pilier du développement communautaire

Les volontaires togolais interviennent dans divers secteurs stratégiques : santé, éducation, environnement, justice, équité de genre et assainissement. L'ANVT, en

collaboration avec des partenaires institutionnels et internationaux tels que le PNUD, Peace Corps, la Croix Rouge et d'autres collectifs d'associations, s'attelle à promouvoir et renforcer cet engagement citoyen.

Le directeur de cabinet a, à cet effet, réaffirmé la volonté du gouvernement à soutenir et valoriser le volontariat : « Nous devons créer davantage d'opportunités, valoriser les compétences acquises et encourager encore plus de jeunes à suivre cette voie d'excellence et de service. »

Serge Folly

Enchères publiques :

L'OTR met en vente 60 conteneurs de marchandises

L'Office togolais des recettes (OTR) organise une nouvelle vente aux enchères publiques à partir du mardi 25 février à la direction des opérations douanières de Lomé-Port. Cette opération, qui s'inscrit dans une série d'enchères déjà entamée le mois dernier, portera sur la mise en vente de 60 conteneurs de diverses marchandises, dont certaines proviennent de saisies douanières et d'autres de cargaisons en souffrance.

Pour prendre part à cette vente, les intéressés devront s'acquitter d'une

quittance non remboursable de 25 000 FCFA. Le paiement des biens adjugés se fera exclusivement au comptant et sur place, avec une majoration de 12 %, conformément aux règles en vigueur. L'OTR a précisé que l'enlèvement des marchandises devra être immédiat après adjudication.

Les acquéreurs auront jusqu'à 17 h 30 le jour de l'achat pour s'acquitter du montant total des effets qui leur auront été attribués. Passé ce délai, leur adjudication sera annulée, et les marchandises pourront

être remises en vente. En outre, l'OTR rappelle qu'aucune réclamation ne sera prise en compte une fois l'adjudication effectuée.

Les ventes aux enchères organisées par l'OTR s'inscrivent dans un dispositif réglementaire visant à désengorger les espaces de stockage portuaires et à optimiser la gestion des marchandises en attente de douanement. Ces opérations concernent généralement des biens abandonnés, des cargaisons dont les propriétaires n'ont



pas respecté les délais de marchandises saisies dans le retrait ou encore des cadre d'infractions douanières.

TOGO : Lancement officiel du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2)

Le gouvernement togolais a procédé, ce jeudi 20 février 2025, au lancement officiel du deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2), une initiative stratégique visant à actualiser la base de données des unités économiques opérant sur l'ensemble du territoire national. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Kayi Mivedor-Sambiani, ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, en présence de plusieurs acteurs économiques et institutionnels.

Le RGE-2 vise à doter le pays d'une base de données actualisée des unités économiques, qu'elles relèvent du secteur formel ou informel. Ce recensement permettra de classer les entreprises selon la Nomenclature Togolaise d'Activités (NTA), une étape essentielle pour affiner les politiques publiques et mieux accompagner les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Madame Kayi Mivedor-Sambiani a insisté sur

l'importance de cette opération pour le développement économique du pays. « Ce recensement général des entreprises est une opération de grande envergure qui couvrira tout le territoire national. Il s'agira de recenser les grandes entreprises, les PME, mais aussi le secteur informel afin de mieux comprendre leur impact sur l'économie nationale », a-t-elle déclaré.

Le premier



recensement, mené en 2018, avait permis de collecter des données fondamentales qui ont contribué à l'amélioration des statistiques nationales et à la mise en place du Système de Comptabilité Nationale (SCN 2008). Toutefois, avec les

nombreuses réformes économiques entreprises ces dernières années, le tissu économique du pays a évolué, rendant nécessaire une mise à jour de ces données.

Une collecte de données élargie et optimisée

L'opération sera menée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), qui mobilisera des agents identifiables grâce à leurs badges et gilets officiels. La collecte de données débutera le 3 mars et se poursuivra jusqu'au 3 mai 2025.

Le directeur général par intérim de l'INSEED, Tchiou Animaou, a détaillé les méthodologies mises en place pour garantir la fiabilité des données : « La collecte se fera sur des tablettes digitalisées afin d'éviter toute perte d'information. Ensuite, un traitement informatique rigoureux sera effectué avec des outils statistiques reconnus, permettant d'obtenir des données de qualité. »

Le recensement inclura non seulement les entreprises formelles, mais également les opérateurs du secteur informel ainsi que les institutions à but non lucratif telles que les ONG et les associations professionnelles, religieuses et syndicales. Une cartographie du pays a été réalisée pour faciliter la couverture complète du territoire. « Nous avons divisé le pays en zones de dénombrement, où chaque agent recenseur ira à la rencontre des opérateurs

économiques, même ceux exerçant dans le secteur informel », a précisé M. Animaou.

Un processus en plusieurs étapes

Afin de garantir la réussite de cette opération, plusieurs étapes préparatoires ont été mises en place à l'instar de la sensibilisation des parties prenantes à Lomé et dans les cinq régions économiques du pays, de la formation des contrôleurs et des agents enquêteurs ou encore, le traitement principale des données.

Le gouvernement insiste sur le caractère purement statistique de ce recensement, sans lien avec le paiement d'impôts. "Nous voulons rassurer les opérateurs économiques : il n'y a rien d'indiscret dans les informations demandées. Le secret statistique sera respecté conformément aux dispositions légales en vigueur", a affirmé le ministre du Commerce.

L'opération bénéficie du soutien financier de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Son succès repose sur l'implication de tous les acteurs économiques et institutionnels. La ministre du Commerce a lancé un appel aux chefs d'entreprises et aux responsables d'organisations professionnelles pour qu'ils facilitent le travail des enquêteurs et fournissent des informations précises et complètes.

Entrepreneuriat au Togo :

Le FAIEJ, un moteur de croissance avec plus de 9,6 milliards FCFA injectés à fin 2024

Depuis plus d'une décennie, le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) façonne les destins, insuffle l'audace entrepreneuriale et transforme les ambitions en réussites tangibles. Pilier de l'insertion socioprofessionnelle au Togo, ce dispositif, sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, s'est imposé comme un véritable tremplin pour les porteurs de projets à travers le pays.

Et les chiffres le confirment. Au 31 décembre 2024, 6 929 projets ont été financés, avec plus de 9,6 milliards FCFA injectés, permettant la création de 27 284 emplois durables. Un impact concret qui transforme l'avenir de nombreux jeunes Togolais."

Un levier de croissance pour une jeunesse entrepreneuriale

Des champs agricoles aux ateliers de transformation agroalimentaire, en passant par l'artisanat, les nouvelles technologies et les énergies renouvelables, le FAIEJ est au cœur de l'écosystème entrepreneurial togolais. En plus du financement, il joue un rôle déterminant dans la formation et

l'accompagnement des jeunes en quête d'indépendance économique. Près de 40 000 Togolais ont déjà bénéficié de formations à l'auto-emploi, affinant ainsi leurs compétences en gestion d'entreprise et en développement stratégique.

Mais ce qui distingue véritablement le FAIEJ, c'est son approche inclusive et accessible. Entrepreneurs individuels, groupements à but lucratif, artisans, éleveurs ou agriculteurs... tous peuvent bénéficier d'un accompagnement structuré et d'une procédure d'accès simplifiée. Il suffit d'une demande, et en 15 jours seulement, une réponse est



apportée. Prêts, garanties de financement, assistance technique... chaque projet trouve un cadre propice à son essor.

Proximité renforcée

Pour garantir un impact national, le FAIEJ ne se limite pas à Lomé. Il tisse un maillage territorial solide, assurant ainsi un accompagnement de proximité dans les zones rurales comme urbaines. Dans un monde où le numérique est roi, elle a franchi une nouvelle étape en lançant ADACE, une application mobile révolutionnaire, développée en

partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Disponible sur Play Store, ADACE offre aux jeunes entrepreneurs des modules pratiques sur l'étude de marché, la gestion financière et la planification stratégique. Un générateur automatique de plans d'affaires en PDF permet de structurer efficacement les projets, tandis qu'un forum interactif facilite les échanges avec des experts du FAIEJ et l'accès à une médiathèque complète dédiée à l'entrepreneuriat.

Une synergie pour un impact durable

Le FAIEJ n'agit pas seul. D'autres dispositifs, comme l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF), viennent compléter cet écosystème dynamique. Entre sa création et juillet 2023, l'AJSEF a débloqué 16,56 milliards FCFA en crédits, un chiffre qui a grimpé à 16,61 milliards FCFA au 10 janvier 2025. Ce programme ne se contente pas de financer, il accompagne aussi les bénéficiaires grâce à des formations en gestion d'entreprise, des modules en marketing et un suivi post-financement visant à garantir la pérennité des projets.

Avec des résultats aussi impressionnants, une chose est sûre : l'entrepreneuriat togolais est en plein essor. Le FAIEJ et ses partenaires ne cessent d'innover pour propulser la jeunesse vers une autonomie financière durable. Les rêves d'aujourd'hui deviennent les entreprises prospères de demain.

Serge Folly

GABON :

EBOMAF fait parler son génie sur le tronçon Ntoum-Cocobeach

Le président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, a revêtu son habit d'homme de terrain ce vendredi 14 février 2025 pour suivre de près l'évolution des travaux d'aménagement de la route reliant Ntoum à Cocobeach. D'une longueur de 83 km, cette infrastructure, attendu de longues dates par les populations, est en cours de modernisation par la société Ebomaf, spécialiste des grands chantiers routiers en Afrique.

Accompagné du ministre d'État aux Travaux publics, Flavien Nzengi Nzoundou et du président-directeur général de Ebomaf Mahamadou Bonkougou, le chef de l'État a multiplié les escales afin d'apprécier la qualité de l'ouvrage en construction et de s'enquérir du respect du chronogramme. Face aux responsables du chantier et aux techniciens, il a insisté sur l'importance de cette infrastructure pour le développement

économique et social de la zone.

Les travaux engagés visent à doter la région d'une route moderne et durable. Conformément au cahier des charges, Ebomaf met en œuvre un projet qui inclut une chaussée en béton bitumineux sur 10 mètres de large, avec deux accotements de 1,5 mètre chacun.

La construction de deux postes de péage et d'une station de pesage est également en cours, avec pour objectif de garantir une meilleure gestion du trafic et de préserver la durabilité de l'infrastructure. Par ailleurs, 3 000 mètres de canalisations et plusieurs aires de stationnement sont prévus afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Pour assurer la solidité de l'ouvrage, une quinzaine d'ouvrages d'art en béton armé sont en construction, remplaçant les anciens ponts



vétustes qui rendaient la circulation périlleuse, surtout en saison des pluies. Ces travaux de grande envergure témoignent du savoir-faire d'Ebomaf, reconnue pour la qualité de ses réalisations sur le continent.

Une réponse attendue face à des décennies de souffrance

Si la route reliant Ntoum à Cocobeach a toujours existé, son état délabré a longtemps constitué un frein à

la mobilité et aux échanges économiques. Son aménagement, prévu initialement en 2x2 voies grâce à un financement allemand, n'a jamais vu le jour. Les populations locales, lassées des promesses non tenues, voient dans cette réhabilitation un espoir réel.

Des avancées déjà palpables

Ce projet, impulsé par le président Oligui Nguema

sous l'égide du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI), symbolise ainsi une rupture avec le passé. En un peu plus de deux ans, cette route renaîtra sous une nouvelle forme, mettant fin aux souffrances des usagers. Mais en attendant l'achèvement total des travaux, Ebomaf a déjà procédé au reprofilage de l'ensemble du tronçon, améliorant ainsi nettement les conditions de circulation. Cette première phase a permis de réduire les temps de trajet et de renforcer la sécurité des usagers.

Partout où le cortège présidentiel est passé, les populations ont exprimé leur soulagement et leur espoir de voir, enfin, leur route devenir un axe de communication digne de ce nom. Grâce à l'implication des autorités et au savoir-faire éprouvé d'Ebomaf, la promesse d'une route moderne et fiable est en passe de devenir une réalité.

La rédaction



SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS

Jusqu'au 30 MARS 2025

500 F
50CL



www.snb.tg

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE



L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin de la Pharmacie vigueur
Tél : (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication
Sama T. DJOBO

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Sam DJOBO
Moudjibou FALANA
Gautier A.
Serge FOLLY

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
La Colombe
Tirage :
2 500 exemplaires